

## Compte rendu du Conseil Municipal des Enfants du 3 juillet 2009 à 17h.

**Présents** : Théo Podlinski (Maire), Sarah Zalguene (Adjointe), Dimitri Alter, Benjamin Grayer, Laurène Herrmann, Coralie Lustig, Steven Neff, Lauriane Palaticky, JérémyPantziga, Cécile Pecci, Clarisse Stein, Alexis Stoecklin, Rayane Tifouti, Lauriane Wirtz.

**Excusée** : Marie Jaeg

M. Bernard Hirth, Maire et Gérard Stoecklin, Conseiller Municipal sont présents.

La séance est ouverte par Monsieur le Maire, Bernard Hirth après avoir patienté quelques minutes pour attendre 3 retardataires, mais en vain.  
Le conseil débute donc en présence de 11 conseillers municipaux.  
Monsieur Le Maire salue les enfants.

Il est noté que Théo Podlinski, Benjamin Grayer, Rayane Tifouti, rejoignent le conseil municipal avec 23 minutes de retard.

### **1. Approbation du compte rendu de la séance du 17 avril 2009**

Au point 6, il y a lieu de rectifier le nom de Benjamin, Grayer et non Grassler.

Le rapport est adopté à l'unanimité des présents.

### **2. Point sur les sujets abordés lors de la précédente réunion**

Les enfants indiquent que la commémoration de l'Armistice s'est bien passée.

Ils notent que l'entretien des rues du village est en cours, traitement des nids de poule.

M. Le Maire indique qu'un concours des maisons fleuries sera organisé. Le jury siègera vers la fin du mois de juillet.

Il rappelle aussi que la commune a organisé une commande de fleurs pour les particuliers, une quarantaine de Senheimois en ont profitée.

Pour ce qui est de la rénovation des éco-points, celui du cimetière se fera dans le cadre de l'aménagement du lotissement Stribig, celui de l'AMOS sera effectué, au cours du 2<sup>ème</sup> semestre de cette année.

Pour la cour d'école, M. le Maire indique que le traçage pourrait être fait pour la rentrée. M. Jaeg, adjoint chargé des travaux, travaille sur le changement du grillage et étudie la mise en place de bancs.

Des conseillers demandent qu'on laisse du sable pour jouer aux billes.

### **3. Concours de dessins**

Pour le signalement de la présence des enfants sur la voie publique, le Conseil Municipal des enfants décide d'organiser un concours de dessins sur le thème de la sécurité routière « Pensez à nous ».

**Participants** : les élèves de l'école élémentaire, les collégiens.

**Format** : A3

Le panneau peut être réalisé avec différentes techniques en privilégiant des couleurs vives afin d'être le plus visible possible.

Il comportera un slogan.

Il peut être réalisé au maximum par 3 personnes.

A l'arrière, il sera identifié par le nom, prénom et l'adresse du ou des réalisateurs.

Chaque participant pourra remettre jusqu'à 3 dessins.

**Date de retour des épreuves** :

le 24 octobre 2009, à déposer à la mairie ou à l'école élémentaire.

**Jury** : les membres du Conseil consultatif « Aménagement sécuritaire »

5 membres du Conseil municipal des enfants tirés au sort.

Il se réunira au cours des vacances de la Toussaint.

Les épreuves sélectionnées seront utilisées pour réaliser des panneaux qui seront mis en place dans les rues du village afin de sensibiliser tous les usagers de la route ( piétons, cyclistes, motocyclistes, automobilistes, ) aux dangers de la circulation plus particulièrement ceux encourus par les enfants.

Un lot sera remis aux réalisateurs des panneaux sélectionnés.

Tous les participants seront remerciés.

Le concours sera annoncé dans le numéro de Sentheim Infos du mois de septembre.

#### 4. Eté 2009

14 juillet

Un défilé aux flambeaux sera organisé ainsi qu'un bal à la gare comme les années précédentes sous la houlette de l'association « Sentheim Animations ».

Les enfants souhaiteraient des animations. Il est suggéré de faire appel à des parents ou à des talents particuliers.

#### Animations d'Eté

Rappel sur l'organisation des animations et de la possibilité de s'inscrire encore.

Rappel de la possibilité de s'inscrire dans d'autres villages.

La baisse des prix de certaines activités est souhaitée par certains.

#### 5. Divers

L'état du petit pont, devant la grotte sur la Place de l'Eglise, est évoqué ; il mériterait quelques réparations.

Le chemin entre l'école élémentaire et la maternelle est aussi évoqué par rapport au sablage.

Avant de conclure, Monsieur le Maire revient sur le déroulement de la séance.

Les retards de 3 conseillers n'est pas très sérieux et constitue un manque de respect pour les autres qui, eux, étaient à l'heure.

Il y a lieu de prévenir pour une absence comme pour un retard.

Pendant les séances, il invite chacun des membres de ce Conseil à faire preuve de discipline, de retenue. Pour travailler, il faut être concentré sur les sujets abordés.

Après des souhaits de bonnes vacances, la séance est levée 18h45.